

# APPROCHES POSSIBLES POUR LE TRAITEMENT DES SITUATIONS D'INCIVILITÉ ET D'INCONDUITE

## ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS

### PERSONNE IMPLIQUÉE OU TÉMOIN

Peut obtenir de l'information et des conseils au sujet des démarches de résolution des situations d'incivilité et d'inconduite en communiquant avec les Services aux étudiants (SAÉ).

Par courriel : [sae@uqo.ca](mailto:sae@uqo.ca)

Résout elle-même la situation

Peut demander du soutien auprès de la direction des Services aux étudiants (SAÉ)

Signale la situation auprès du SAÉ, si à l'extérieur du contexte académique

Services aux étudiants

Signale la situation auprès de sa ressource enseignante

Ressource enseignante

Si la situation concerne sa ressource enseignante

Directrice ou directeur du département ou personne déléguée par le VRER

En collaboration avec le Décanat des études

Si requis, le Programme d'aide et de référence PARÉÉ pourrait être impliqué

Prend des actions afin de protéger la santé et la sécurité des personnes impliquées.

Documente et analyse la situation

Intervient afin de faire cesser la situation et assure les suivis nécessaires pour éviter qu'elle ne se reproduise, le cas échéant.

Prend des actions afin de protéger la santé et la sécurité des personnes impliquées.

Documente et analyse la situation

Intervient afin de faire cesser la situation et assure les suivis nécessaires pour éviter qu'elle ne se reproduise, le cas échéant.

En collaboration avec le DGA ou le VRER